

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2020 à 20h30 à la salle des fêtes

Membres excusés : Isabelle DUCROT, Tatiana SAUVAGE

Le conseil accepte modifications de l'ordre du jour comme suit : « Horaires Garderie », « Temps méridien école », « Rythmes scolaires » et « admission en non-valeur » sont rajoutés et report en début d'année « PLUi »

Les membres acceptent le dernier compte-rendu.

Ordre du jour :

- **Convention mise à disposition Assainissement/GEMAPI**

Monsieur le Maire informe d'une convention avec Bresse Louhannaise Intercom' pour le personnel mise à disposition pour l'assainissement. Cette convention arrive à expiration au 31 décembre et est à renouveler pour une durée de 6 ans. Le conseil accepte à l'unanimité de renouveler cette convention.

- **Indemnité de confection de budget trésorière**

Monsieur le Maire informe que la commune a la possibilité de verser une indemnité de confection à Mme ZAIDI, trésorière, de 45.73€ brut. (41.37€ net) Le conseil accepte de verser l'indemnité à hauteur de 100%.

- **Admission en non-valeur**

Monsieur le Maire informe les membres de 2 impayés sur des titres de garderie de 2019 pour un total de 14€. Le conseil souhaite mettre ces titres en non-valeur.

- **Subvention Sou des Ecoles**

Monsieur le Maire informe que le sou des Ecoles a fait une demande de subvention exceptionnelle de 56€. Les membres acceptent de verser cette somme.

- **Rythmes scolaires**

Le Maire donne lecture du courrier reçu de l'Education Nationale, pour les rythmes scolaires, le conseil doit se prononcer sur 4 jours ou 4.5 jours d'école. Le conseil accepte à l'unanimité de rester à 4 jours pour une durée de 3 ans.

- **Questions et informations diverses**

▪ **Travaux 2021**

- Jean-Pierre FERRIER donne lecture du devis de Mr BECHE pour réparer la noue de l'école pour un montant de 531.60€ TTC. Les travaux auront lieu en 2021.
- Jean-Pierre FERRIER donne lecture du devis de l'entreprise TISSOT pour réfection de la toiture de l'école pour un montant de 51382.19€ TTC.
- Jean-Pierre FERRIER donne lecture du devis de l'entreprise TISSOT pour réfection de la toiture du bâtiment de la garderie pour un montant de 53446.62€ TTC.
- Jean-Pierre FERRIER donne lecture du devis pour démonter le bloc de 3 cheminées pour un montant de 1788.09€ TTC. (Si la toiture ne venait pas à être remplacée)
- Ces devis ont été demandés afin de prévoir ces réparations au budget 2021. Un appel d'offre sera lancé le moment venu.

Les membres acceptent de prévoir ces dépenses au budget 2021.

- Monsieur le Maire donne lecture du devis de Mr ODOUZE pour remplacer l'escalier dans le clocher de l'Eglise pour un montant de 2880€ TTC. Le conseil accepte ce présent devis.

- Christophe TABOURET informe le conseil d'une demande pour repeindre la croix des Tillières. Un devis va être demandé à Yannis MEGARD.
- **Terrain Ecotilles**
Monsieur le Maire informe que Mme HELLEGOUARCHE n'achète plus le terrain aux Ecotilles.
- **Dépenses COVID**
Monsieur le Maire donne lecture des dépenses suite à la pandémie du COVID. (Masques, fournitures gel hydro alcoolique, ...) pour un total de 3411.65€
Avec les primes versées au personnel, un total de 4731.65€
- **Point fréquentation APC**
Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de La Poste relatant la fréquentation de l'Agence Postale Communale, on constate une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente.
- **Point Fibre Optique**
Monsieur le Maire informe le conseil, sur l'avancée de la fibre optique, sur la commune par AMEL (Appel à Manifestation Engagement Locaux) pour août 2023. La fibre arrivera devant les propriétés sur le domaine public à la maison sera gratuit s'il n'y a pas de travaux de génie civil à effectuer.
- **Garderie – Horaires d'ouverture**
Aurélie GAMBÉY informe du sondage lancé auprès des parents pour élargir les horaires d'ouverture le matin. Résultat du sondage : 2 familles intéressées plus 1 à venir et 8 familles fréquenteraient occasionnellement. La garderie ouvrirait à 7h00 au lieu de 7h30 à partir du 04 janvier.
Le conseil accepte de modifier les horaires de la garderie.
- **Temps méridien école**
Monsieur le Maire informe qu'il convient de renouveler les contrats de Virginie Mazoyer et Emilie THYOT pendant le temps méridien pour l'année 2021.
Le conseil accepte de renouveler ces contrats.
- **Cérémonie des Vœux**
Monsieur le Maire informe qu'il n'y aura pas de cérémonie des Vœux cette année suite à la pandémie de COVID 19.

- **Commissions**

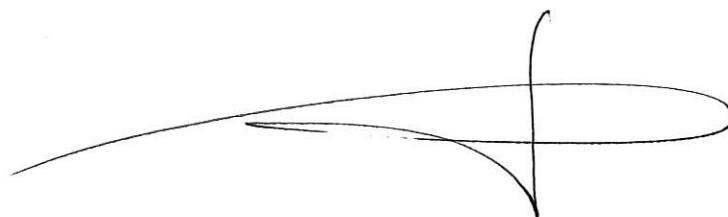
▪ **Communication**

Aurélie GAMBÉY informe que le bulletin municipal est en cours, la distribution est prévue pendant les fêtes.

- **Vie communale**

- Un décès
- Les ballotins vont être distribués ces jours.
- Le prochain conseil est fixé le 22 janvier 2021.

La séance est close à 23h00.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke that curves upwards and then loops back down to the right.